

Affranchir
SVP

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel

Formation proposée par GEMME Suisse
en collaboration avec le CEMAJ

L'Intelligence Artificielle au service

- > de la médIAtion,**
- > de la négocIAtion,**
- > de la concilIAtion.**



Jeudi 17 septembre 2026

Salle D65
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel



cemaj Centre de recherche
sur les modes amiables et
juridictionnels de gestion des conflits

swissuniversities



INSCRIPTION

Formation réservée aux membres de GEMME ainsi qu'aux intervenants du colloque

08 h 30 **La mise en pratique de l'intelligence artificielle par le médiateur / conciliateur**
François Staechele, magistrat honoraire, secrétaire général de GEMME-France et de THEMIS-home II

11 h 45 **Assemblée générale de GEMME Suisse**

Colloque (ouvert à toutes et tous)

13 h 30 **Accueil : présentation de GEMME et du programme du colloque**
Daniel Stoll, président de GEMME Suisse

13 h 40 **L'utilisation de l'IA dans le domaine judiciaire : normes du Conseil de l'Europe et usages du Tribunal fédéral**
Jacques Bühler, docteur en droit, conseiller stratégique du Tribunal fédéral suisse

14 h 25 **L'Intelligence artificielle, un outil pour le médiateur**
François Staechele, magistrat honoraire, secrétaire général de GEMME-France et de THEMIS-home II

15 h 10 **Pause**

15 h 40 **L'intelligence artificielle dans la négociation : perspective de l'avocat ?**
Jonathan Bory, avocat, docteur en droit, médiateur FSA et chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

16 h 25 **L'intelligence artificielle dans la conciliation pénale : avantages, défis et risques**
Bernard A. Dénéréaz, premier procureur, Lausanne

17 h 10 **Conclusions et clôture du colloque**
Daniel Stoll, président de GEMME Suisse

17 h 20 **Fin du colloque**

Inscription



En ligne :
www.droitne.ch

Par email :
droit.formation@unine.ch

Par courrier :
Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Finance d'inscription

Prix colloque - membre GEMME

Prix colloque - non-membre GEMME

CHF 70.-

CHF 100.-

Délai d'inscription

7 septembre 2026. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Salle D65
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Je prendrai part à la journée de formation de GEMME Suisse du **17 septembre 2026** et m'engage à verser la finance d'inscription **au plus tard le 7 septembre 2026**, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Je suis membre de GEMME et je participerai :

☐ à la formation du matin ☐ à l'assemblée générale ☐ au colloque de l'après-midi

Je ne suis pas membre de GEMME mais en qualité de magistrat-e, je souhaite le devenir (cotisation annuelle CHF 120.-) et souhaite être contacté-e par GEMME Suisse pour les modalités d'adhésion. Je participerai :

☐ à la formation du matin ☐ à l'assemblée générale ☐ au colloque de l'après-midi

Je ne suis pas membre de GEMME Suisse et je participerai :

☐ au colloque de l'après-midi

Prénom : _____ Nom : _____

Institution : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____